

## Conditions générales d'utilisation de plans de gestion mis à disposition sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, dont le Siège social est à Boves, 4 avenue de l'Etoile du Sud, 80440 BOVES, déclaré en Préfecture de la Somme depuis le 8 juillet 2020 (association référencée W595005655) et agréé au titre de l'Article L. 414-11 du Code de l'environnement : agrément Etat / Région en date du 12 juillet 2013, représenté par son Président, Monsieur Christophe LEPINE, agissant ès qualité, ci-après dénommé « le fournisseur »

« L'utilisateur » désigne toute personne physique ou morale souhaitant obtenir par téléchargement un plan de gestion sur la page web dédiée du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France.

Le fournisseur et l'utilisateur sont dénommés « les parties »

### Article 1 : Objet

Les présentes conditions régissent la mise à disposition par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, de plans de gestion de sites naturels issus de son activité.

Elles définissent :

- les modalités de concession de droits d'utilisation des plans de gestion du fournisseur à l'utilisateur.
- les conditions générales de concession de licence d'exploitation des fichiers désignés à l'article 2 par le fournisseur à l'utilisateur.

Les parties reconnaissent au fournisseur ses droits de propriété intellectuelle exclusifs sur les fichiers désignés à l'article 2. La fourniture des fichiers ne constitue pas un transfert de propriété, total ou partiel, à l'utilisateur ; les droits concédés à ce dernier étant énumérés dans la présente convention.

Les droits concédés ne sont pas exclusifs au profit de l'utilisateur. Ils ne sont pas transmissibles par ce dernier.

### Article 2 : Désignation des fichiers fournis

Les documents téléchargeables à l'url suivante : [www.cen-hautsdefrance.org/publications/publications-scientifiques-et-techniques/plans-de-gestion](http://www.cen-hautsdefrance.org/publications/publications-scientifiques-et-techniques/plans-de-gestion) sont des plans de gestion de sites naturels, établis par le fournisseur sur une période de 5 à 10 ans, détaillant la richesse écologique et les enjeux du site et présentant les mesures de gestion prévues sur la période.

### Article 3 : Sources à citer

- La source bibliographique à indiquer pour toute utilisation de ces plans de gestion est mentionnée dans ces derniers, à défaut le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France devra être mentionné en toute lettre dans la source citée.

Exemple : [Auteur(s)]. [Année]. Plan de gestion [nom du site] [période]. Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. [Nombre de pages]

- A l'intérieur d'un document reprenant les données extraites des documents visés à l'article 2, la mention à indiquer est [Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France, *année de publication*]

### Article 4 : Fourniture des données

Les fichiers désignés à l'article 2 sont fournis à l'utilisateur en deux étapes, après que celui-ci a :

Dans un premier temps :

- consulté les présentes conditions générales d'utilisation ;
- renseigné ses nom, prénom, organisme et motif de la consultation des documents ;

- accepté les conditions générales d'utilisation en cliquant sur le bouton « Demander le téléchargement ».
- Dans un second temps :
- cliqué sur le lien reçu dans un mail de confirmation

### **Article 5 : Étendue et limites des droits d'exploitation des fichiers**

Les documents du fournisseur constituent une réalisation soumise au droit de la propriété intellectuelle (droits d'auteurs, droits sui generis des producteurs de bases de données) dont le cadre législatif applicable est regroupé dans le Code de la propriété intellectuelle.

Le fournisseur concède à l'utilisateur le droit d'utiliser les fichiers à des fins internes et pour ses besoins propres.

L'utilisateur peut réaliser une reproduction du plan de gestion sur support papier à la condition que la source (indiquée à l'article 3) soit mentionnée.

En aucun cas l'utilisateur ne peut faire une exploitation commerciale du document de manière directe. Il peut être cité ou utilisé dans le cadre d'une expertise mais le document du fournisseur ne saurait constituer l'objet principal de cette expertise.

Toute exploitation des documents non expressément autorisée ci-dessus est illicite, notamment l'utilisateur s'interdit de réaliser par lui-même toute modification des données et des fichiers objets de cette convention.

### **Article 6 : Fourniture à un tiers**

Le signataire s'interdit formellement toutes transmissions à un tiers des données et fichiers, totale ou partielle, gratuite ou payante, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord explicite du fournisseur.

Le fournisseur souhaite pouvoir évaluer l'utilisation de ces documents téléchargeables gratuitement sur son site internet.

### **Article 7 : Responsabilités du fournisseur**

Le fournisseur garantit que la livraison et l'exploitation des données est licite, en particulier en matière de protection des personnes et de secret prévus par la loi.

A cet effet, les données personnelles présentes dans le document d'origine ont été masquées, afin de respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (règlement européen 2016/679) entré en vigueur le 25/05/2018.

En signant la présente convention, l'utilisateur accepte que les informations collectées dans le cadre de cette demande d'accès aux documents soient traitées dans les bases de données du Conservatoire d'espaces naturels dans le respect de la législation notamment celle du Règlement Général sur la Protection des Données (règlement européen 2016/679) entré en vigueur le 25/05/2018.

En vertu du Règlement Général sur la Protection des Données (règlement européen 2016/679) entré en vigueur le 25/05/2018, l'utilisateur peut connaître et exercer ses droits sur les informations le concernant en s'adressant au Responsable du Système d'Information du Conservatoire d'espaces naturels.

Le fournisseur garantit l'utilisateur contre toute action de tiers en revendication des droits d'exploitation concédés.

Le fournisseur certifie que les fichiers transmis sont conformes aux fichiers utilisés pour ses propres besoins dans le cadre de son système d'information.

Les données sont fournies à titre informatif et n'ont aucune valeur réglementaire.

Le fournisseur ne peut être tenu pour responsable de l'usage qui sera fait des fichiers fournis, ni des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de l'utilisation des données contenues dans les fichiers ou de la méconnaissance des modalités de constitution des fichiers ou de leurs caractéristiques.

Le fournisseur ne pourra être tenu responsable des erreurs d'identification et d'actualisation ou des imprécisions des données contenues dans les plans de gestion.

L'obligation du fournisseur est une obligation générale de moyens pour la mise à disposition des documents visés à l'article 2.

### **Article 8 : Responsabilités de l'utilisateur**

L'utilisateur s'engage à respecter les droits du fournisseur et, par conséquent, les conditions et modalités d'exploitation des données telles qu'elles sont définies dans les présentes conditions générales d'utilisation.

L'utilisateur s'engage à ne pas dénaturer les données et à cesser d'exploiter les données qui n'auraient plus l'actualité suffisante pour l'exploitation prévue.

Il appartient à l'utilisateur de s'assurer :

- de l'adéquation des données des fichiers à ses besoins propres,
- de gérer les différentes versions communiquées par le fournisseur.

L'utilisation des données par l'utilisateur s'effectue sous ses seuls contrôles, direction et responsabilité. Il s'engage à renoncer à tout recours contre le fournisseur :

- concernant la précision, l'intégrité ou l'actualité des données,
- pour tout défaut de convenance identifié à ses besoins propres.

L'utilisateur s'engage à prendre à l'égard de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer le respect des droits de cession sur les fichiers et les données, objet de la présente convention et à veiller à ce que des tiers non autorisés ne puissent y avoir accès.

L'utilisateur informera le fournisseur des difficultés éventuelles qu'il rencontrera ainsi que des erreurs ou anomalies qu'il pourrait éventuellement relever dans les fichiers fournis.

### **Article 9 : Coûts des prestations et contrepartie**

La mise à disposition des données décrites à l'article 2 du fournisseur à l'utilisateur est faite à titre gratuit. En contrepartie, le fournisseur pourra demander à être tenu au courant des productions ou des données numériques créées à partir des données présentes, et à en obtenir une copie.

### **Article 10 : Résiliation**

Le fournisseur se réserve le droit d'annuler la mise à disposition de tout ou partie des documents dont les liens sont présents à l'url suivante <[www.cen-hautsdefrance.org/publications/publications-scientifiques-et-techniques/plans-de-gestion](http://www.cen-hautsdefrance.org/publications/publications-scientifiques-et-techniques/plans-de-gestion)>

### **Article 11 : Attribution de compétence**

Tout désaccord persistant entre le fournisseur et l'utilisateur sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales d'utilisation qui n'a pu faire l'objet d'un règlement amiable est porté devant le Tribunal compétent du siège du requérant.

### **Article 12 : Clause exécutoire**

Les présentes conditions générales d'utilisation deviendront exécutoires après le téléchargement de documents visés à l'article 2 par l'utilisateur, le téléchargement constituant leur acceptation électronique.